

L'Etat face à un budget imbouclable

Le compte à rebours a commencé. Le ministère du Budget doit finaliser son projet de loi de finances 2010 pour le 23 septembre, avant son examen au Parlement le 20 octobre. La dette devrait, fin 2009, atteindre presque 80% du PIB, et le déficit budgétaire 140 milliards d'euros, soit 7,5% du PIB. L'équation est difficile à résoudre.

PAR ANNE-SOPHIE LECHEVALLIER

Des recettes en chute libre. Crise oblige, moins d'argent rentre dans les caisses de l'Etat. Les recettes fiscales nettes du premier semestre baissent à 108,5 milliards d'euros, soit 25% de moins que celles du premier semestre 2008. L'impôt sur les sociétés, qui répercute les reculs de chiffres d'affaires, voit ses recettes dégringoler de... 80,5%! Celles de la TVA chutent de 16,4%. Et la Sécurité sociale évoque une « crise sans précédent de recettes », conséquence de la hausse du chômage.

De difficiles économies. Alors qu'avant la crise, le déficit structurel s'élevait, selon la Cour des comptes, à 3,5% du PIB, les mesures de limitation des dépenses ne produisent que peu d'effets. Trente-quatre mille postes de fonctionnaires seront supprimés en 2010 et, hors plan de relance, les budgets des ministères

n'augmenteront que de l'inflation (1,2%), « sauf l'emploi », précise Bercy. Certains parlementaires comptent réparer des niches fiscales, qui coûtent entre 50 et 60 milliards d'euros à l'Etat. Mais pour le député UMP Pierre Méhaignerie: « Le débat sur les niches ferait resurgir les corporatismes. » Jean Arthuis, le président centriste de la commission des finances du Sénat, ajoute: « Commençons déjà par arrêter de créer des niches! » Ces deux élus appellent à un grand débat sur les prélèvements obligatoires.

De coûteuses réformes. Outre les dépenses du plan de relance, soit 3,5 milliards en 2010, d'autres décisions alourdissent les dépenses. Ainsi la TVA à 5,5% pour la restauration. Cette mesure – qui fait perdre 2 à 3 milliards par an – s'est soldée par une baisse des prix de seulement 1,3% en juillet. D'autres sujets sont en cours d'arbitrage. Et pas des moindres. La suppression partielle de la taxe professionnelle, dont l'avant-projet de texte est examiné par les professions et le Conseil d'Etat, induirait pour l'Etat et les collectivités un manque à gagner de 6 milliards... Qui pourrait être compensé par la fameuse « taxe carbone ». Le montant évo-

qué par Michel Rocard de 32 euros par tonne de CO₂ émise a été jugé trop élevé par Christine Lagarde et Eric Woerth, qui examinent les solutions possibles: soit une taxe « Rocard » élevée avec exonérations et compensations, soit une taxe basse. Enfin, le grand emprunt pourrait faire l'objet d'un collectif budgétaire fin 2009. La commission Rocard-

Juppé en définira les priorités. Installée le 26 août, elle devait compter, en début de semaine, vingt membres dont Fatine Layt, Véronique Morali, Nicole Notat, Erik Orsenna, Denis Ranque et Christian de Boissieu.

Vers une sanction européenne. Refuser d'augmenter les impôts sera vain si la France ne réduit pas ses dépenses, a averti Philippe Séguin. L'Union européenne a lancé une procédure pour déficit excessif contre la France, lui donnant jusqu'à 2012 pour revenir sous les 3% autorisés par Maastricht. ■

Vingt membres pour la commission Rocard-Juppé sur le grand emprunt

« LE GRAND EMPRUNT EST ÉCONOMIQUEMENT IRRÉALISTE »



Alain Lambert, sénateur UMP de l'Orne et ancien ministre délégué au Budget, expose ses craintes.

Paris Match. Comment Bercy peut-il réussir à boucler le budget 2010?

Alain Lambert. En conciliant relance audacieuse et rationalisation des dépenses de fonctionnement. Que le plan de relance se concentre sur les investissements est une excellente idée, mais il faut veiller à ce que l'administration ne fasse pas passer pour de la relance des dépenses courantes qui, en temps normal, ne seraient jamais acceptées. Notre problème tient à notre déficit structurel qui n'a rien à voir avec la crise. Nos voisins, eux, ont depuis longtemps remis leurs comptes en ordre.

Est-il raisonnable de supprimer partiellement la taxe professionnelle?

Non! Il est encore temps d'avoir l'humilité de faire machine arrière. Entreprendre cette réforme en ce moment reviendrait à se tirer une balle dans le pied. L'Etat n'a pas les moyens que cette réforme lui coûte un sou. Le gouvernement fait semblant de ne pas comprendre, mais son système de vases communicants avec la contribution, « climat énergie », n'aboutira qu'à de mauvaises surprises! D'ailleurs, historiquement, les projets de réforme de la taxe professionnelle ont toujours été annoncés par l'Élysée, jamais par Matignon ou Bercy, qui connaissent bien les traquenards de cet impôt!

Etes-vous favorable au grand emprunt?

Il a peut-être un sens politique, mais il est contraire au réalisme économique. Il vaudrait mieux lancer une vaste opération de concessions au privé des grandes infrastructures stratégiques. Là encore, le président de la République a le temps d'arbitrer. Il n'est jamais critiquable d'avoir des idées... même si, parfois, on ne les met pas en œuvre soi-même! ■

Interview A.-S.L.

ECONOCLASTE
PAR
AXEL DE TARLÉ



C'est reparti de plus belle! Les banques n'ont même pas encore remboursé les aides d'Etat que, déjà, les bonus pleuvent. BNP Paribas prévoit d'en distribuer pour 1 milliard d'euros! En clair: quand les banques perdent de l'argent, c'est pour le contribuable, et quand elles en gagnent, c'est pour les traders! Nicolas Sarkozy a convoqué les banquiers pour leur demander des explications. Mais la marge de manœuvre est

LE VIRUS DES BONUS RÉSISTE

limitée. Les banques françaises sont en concurrence avec leurs consœurs anglo-saxonnes qui ne se privent pas. Goldman Sachs a mis de côté 11 milliards de dollars pour ses traders! Interdire les bonus en France reviendrait à tuer la place de Paris. Seul un accord international permettrait de résoudre le problème. La question sera évidemment au menu du prochain G20 de Pittsburgh. En attendant, le gouvernement doit se contenter de tancer publiquement les banquiers, en les sommant, comme l'a fait le patron de Goldman Sachs, de « dépenser avec discrétion leur confortable rémunération »! ■